

1. PRELEVEMENTS REALISES ET ACHEMINES PAR LE CLIENT

1.1. Horaires et jours de réception

Les échantillons doivent parvenir au laboratoire durant les heures d'ouverture, à savoir :

- Public Labos site du Gers : du lundi au jeudi 8h-12h30 et 13h30-17h et le vendredi 8h-12h30 et 13h30-16h.
- Public Labos site du Lot : du lundi au vendredi 8h-12h et 13h-17h.
- Public Labos site du Tarn : du lundi au vendredi 9h-12h30 et 13h30-17h30.

En dehors de ces heures, les prélèvements peuvent être déposés au laboratoire dans un local équipé d'un réfrigérateur : sites du Gers et du Tarn.

Après réception des échantillons, l'analyse débutera dans le meilleur délai en fonction des paramètres recherchés, des contraintes techniques et des moyens dont dispose le laboratoire. Pour les échantillons reçus nécessitant une mise en analyse en urgence en dehors des plannings habituels, le laboratoire se réserve le droit d'appliquer une majoration sur le prix d'analyse.

Un échange entre le vétérinaire prescripteur des analyses et le vétérinaire du laboratoire permet d'établir une prescription adaptée.

1.2. Critères d'acceptabilité

Public Labos peut être amené à refuser des prélèvements s'ils ne sont pas conditionnés comme suit :

- Chaque échantillon est identifié de façon unique, durable et lisible.
- Les échantillons sont conditionnés séparément, par site de prélèvements, dans des contenants adaptés et identifiés.
- Le conditionnement doit être effectué de manière à assurer le respect des normes de transport des matières biologiques.

Public Labos peut également être amené à refuser les prélèvements dans les cas suivants :

- Tube cassé.
- Prélèvement non identifié, identification incomplète ou illisible : pas de n° de travail ni d'étiquette sauf pour les prophylaxies ovines ou caprines s'ils sont séparés exploitation par exploitation.
- Prélèvement en quantité insuffisante.
- Prélèvement de mauvaise qualité physico-chimique : La mauvaise qualité physico-chimique correspond à un problème d'aspect, de couleur (couleur rouge grenat du sérum), d'odeur ou de texture (buvard moisi) qui peut gêner lors de la mise en œuvre des techniques d'analyses. Pour les prélèvements de sang, le principal problème rencontré est le phénomène d'hémolyse.
- Prélèvement non adapté : par exemple tube sec pour les PCR FCO/MHE.

Pour plus de précisions sur les prélèvements et conditions d'acceptabilité pour les analyses sérologiques et PCR, voir le *Tableau récapitulatif des prélèvements recommandés et acceptabilité en PCR et sérologie R1-SAN-GEN-ENR-0149* disponible à l'accueil du laboratoire ou sur le site Internet de Public Labos (<https://public-labos.fr/contenus-techniques/>).

2. RECOMMANDATIONS SUR LES PRELEVEMENTS POUR ANALYSES EN SANTE ANIMALE

Le prélèvement doit toujours être accompagné d'une feuille commémorative, d'une ordonnance, d'un DAP (Document d'Accompagnement Papier), et/ou éventuellement d'un DAI (Document d'Accompagnement Informatique). Sont précisés :

- le prescripteur de l'analyse,
- le détenteur des animaux et/ou le lieu dont sont issus les prélèvements,
- le payeur de l'analyse,
- les destinataires des résultats.

Des feuilles de demande d'analyse sont disponibles à l'accueil du laboratoire ou sur le site Internet de Public Labos (<https://public-labos.fr/contenus-techniques/>).

Respecter le triple emballage pour l'acheminement des échantillons. La feuille de demande d'analyse doit être accessible à l'extérieur de l'emballage (glissée dans une pochette transparente collée sur le dernier emballage). Si l'acheminement se fait par un transporteur (La Poste, ...) mettre le sachet contenant l'échantillon dans un carton et coller une étiquette UN3373 (catégorie B).

2.1. Prélèvements sanguins

Type d'analyse		Type de tube	Conservation et transport
Sérologie	Recherche d'anticorps ou d'antigène	Tube sec (sans anti-coagulant) <i>Bouchon rouge non vissé</i>	Laisser décanter le tube sec à température ambiante pendant quelques heures avant de le mettre au réfrigérateur (entre +2°C et +8°C). Acheminement dans les 7 jours au laboratoire. Les fortes températures (conservation dans les voitures par exemple) sont à proscrire.
	Stimulation de l'interféron gamma	Tube avec héparine de lithium <i>Bouchon vert non vissé</i>	Après réalisation du prélèvement, agiter « avec douceur » le tube en le retournant 5 à 10 fois. L'acheminement au laboratoire doit se faire le plus rapidement possible (le délai maximum autorisé est de 6h entre le prélèvement et l'analyse). Prise de rendez-vous préalable avec le laboratoire (sites du Gers et du Lot)
PCR	Recherche de BVD	Tube sec (sans anti-coagulant) <i>Bouchon rouge non vissé</i>	Laisser décanter le tube sec à température ambiante pendant quelques heures avant de le mettre au réfrigérateur (entre +2°C et +8°C). Acheminement dans les 7 jours au laboratoire. Les fortes températures (conservation dans les voitures par exemple) sont à proscrire.
	Recherche d'autres pathogène	Tube avec EDTA <i>Bouchon violet non vissé</i>	Après réalisation du prélèvement, agiter « avec douceur » le tube en le retournant 5 à 10 fois. A conserver dès que possible au réfrigérateur (entre +2°C et +8°C). Acheminement dans les 7 jours au laboratoire.
	Génotypage		Les fortes températures (conservation dans les voitures par exemple) sont à proscrire.

Identifier les tubes avec éventuellement des étiquettes disposées en longueur sur le tube. Ces étiquettes sont à détacher des DAP (Document d'Accompagnement Papier).

Les différents tubes sont disponibles au laboratoire sur demande préalable.

2.2. Prélèvements sur papier buvard

Type d'analyse	Matériel et prélèvement	Conservation
Sérologie	Le papier buvard doit être imbibé sur ses deux faces et dans toute son épaisseur, sur une surface suffisamment grande pour permettre le découpage des pastilles pour mise en analyse.	Stockage au réfrigérateur (entre +2°C et +8°C) à l'abri de l'humidité (par exemple dans une enveloppe en papier). Congélation déconseillée. Ne jamais stocker dans un contenant étanche qui favoriserait les phénomènes de condensation.

2.3. Prélèvements d'organes

Type d'analyse	Matériel de prélèvement	Type de prélèvement	Conservation et transport
PCR	Flacon étanche (et de préférence stérile) de volume adapté à la nature et au volume du tissu lésé.	Organe cible du pathogène recherché. Les prélèvements doivent être réalisés juste après la mort de l'animal (maxi 16 heures), certains tissus s'autolysant rapidement. Prélever des portions suffisamment grandes pour permettre un parage au laboratoire (afin de retirer les parties extérieures potentiellement contaminées), et contenant dans la mesure du possible des zones saines et des zones contaminées. L'organe peut être prélevé en entier si sa taille le permet (rein, rate, etc).	Transport sous couvert du froid positif (entre +2°C et +8°C) le plus rapidement possible. La congélation est possible si le délai d'acheminement est supérieur à 48 heures. S'assurer de l'étanchéité du flacon et placer le flacon ainsi qu'un tampon absorbant dans un sachet étanche à usage unique à double poche. La feuille de demande d'analyse pourra être insérée dans la poche extérieure.
Bactériologie	Identifier le flacon de façon claire en précisant le nom de l'organe.		

2.4. Prélèvements de selles

Type d'analyse	Matériel et prélèvement	Quantité <u>minimale</u> pour analyse (<i>plus est mieux</i>)	Conservation et transport
Parasitologie	Nématodes, trématodes et cestodes digestifs	10 grammes	Transport sous couvert du froid positif (entre +2°C et +8°C) le plus rapidement possible. Analyse maximum dans les 48 heures suivant le prélèvement.
	Œufs de strongles ou ookystes de coccidies	5 grammes	Transport sous couvert du froid positif (entre +2°C et +8°C) le plus rapidement possible. Analyse maximum dans les 4 jours suivant le prélèvement.
	Larves de parasites respiratoires	20 grammes	Transport sous couvert du froid positif (entre +2°C et +8°C) le plus rapidement possible. Analyse maximum dans les 24 heures suivant le prélèvement.
	Parasites flagellés	5 grammes	Analyse maximum dans les 3 heures suivant le prélèvement.
Bactériologie	Placer les fèces ou le gant d'examen rectal dans un contenant lui-même placé dans un emballage tertiaire. Réculte des matières fécales directement sur l'animal à l'aide d'un gant d'examen rectal ou juste après émission (les fèces demeurant au sol sont rapidement contaminées).	10 grammes	Transport sous couvert du froid positif (entre +2°C et +8°C) le plus rapidement possible. Analyse maximum dans les 48 heures suivant le prélèvement.
PCR		5 grammes	Conservation et transport sous couvert du froid positif (entre +2°C et +8°C). Analyse maximum dans les 48 heures suivant le prélèvement (2 semaines pour la paratuberculose)

Type d'analyse	Matériel et prélèvement	Quantité <u>minimale</u> pour analyse (<i>plus est mieux</i>)	Conservation et transport
Immuno-enzymologie		10 grammes	Transport sous couvert du froid positif (entre +2°C et +8°C) le plus rapidement possible. Analyse maximum dans les 5 jours suivant le prélèvement. Possibilité de congélation si le délai de mise en analyse est supérieur

La recherche des grandes douves, petites douves et paramphistomes est plus sensible sur des prélèvements réalisés en individuel.

La recherche des coccidies et des strongles digestifs ou pulmonaires peut être réalisée sur des mélanges de fèces d'une même classe zootechnique (par exemple jeunes, animaux ayant pâtures).

2.5. Prélèvements de liquides

Type d'analyse	Matrice	Matériel	Prélèvement	Conservation et transport
Bactériologie	Lait	Flacon stérile avec un bouchon à vis (matériel disponible au laboratoire sur demande préalable)	<u>Prélèvement de lait à la mamelle</u> Nettoyer et désinfecter les trayons, ne pas mélanger le lait des différents quartiers. Prélever minimum 3 ml par traxon le plus aseptiquement possible.	Conservation au froid positif (entre +2°C et +8°C) et acheminement dès que possible au laboratoire (maximum 48 heures, idéalement 24 heures notamment pour la recherche de mycoplasmes). Congélation possible au-delà de ces délais.
	Autre (urine, ...)		Être le plus aseptique possible afin de ne pas contaminer le prélèvement et risquer de fausser les résultats	Conservation au froid positif (entre +2°C et +8°C) et acheminement dès que possible au laboratoire (maximum 48 heures).
Sérologie	Lait		<u>Prélèvement de lait dans le lait de tank</u> Utiliser une pipette de transfert stérile (matériel disponible au laboratoire sur demande préalable) Prélever minimum 15 ml avec la pipette et transférer le plus stérilement possible dans le flacon stérile.	Conservation au froid positif (entre +2°C et +8°C) et acheminement dès que possible au laboratoire (maximum 48 heures).
PCR	Lait		<u>Prélèvement de lait à la mamelle</u> <u>Prélèvement de lait dans le lait de tank</u>	Conservation au froid positif (entre +2°C et +8°C) et acheminement dès que possible au laboratoire (maximum 48 heures).

2.6. Prélèvements sur écouvillons

Type d'analyse	Matériel	Prélèvement	Conservation et transport
Bactériologie	Ecouvillon sec ou avec milieu de transport	Être le plus aseptique possible afin de ne pas contaminer le prélèvement et risquer de fausser les résultats	Conservation au froid positif (entre +2°C et +8°C) et acheminement dès que possible au laboratoire (maximum 48 heures).
PCR	Ecouvillon sec ou avec milieu de conservation (type Virocult® si disponible)		Conservation au froid positif (entre +2°C et +8°C) et acheminement dès que possible au laboratoire (maximum 48 heures). La congélation est possible si le délai d'acheminement est supérieur à 48 heures

Pour une recherche simultanée en PCR et en bactériologie, réaliser deux écouvillons différents.

2.7. Animaux ou cadavres pour autopsie

2.7.1. Prélèvement

Privilégier l'acheminement d'animaux morts. L'euthanasie des animaux amenés vivants est facturée au prix catalogue (pour les volailles : électroanesthésie et saignée).

Privilégier des animaux n'ayant pas reçu de traitements. En effet, les effets des traitements (anti-infectieux...) peuvent inhiber les recherches bactériologiques.

Pour les volailles, les lapins, etc..., l'examen de lots (de 2 à 5 sujets) est préférable.

2.7.2. Conservation et acheminement

Prévenir le laboratoire par téléphone en amont et privilégier un acheminement dans les heures (max 24 heures) suivant le décès de l'animal.

Si le laboratoire est fermé, maintenir les cadavres au frais 48 heures maximum. La congélation est possible pour des délais supérieurs, mais n'est pas à privilégier (la décongélation peut fausser les observations macroscopiques et les analyses qui découleront de l'autopsie, et rendre les analyses histologiques impossibles).

2.7.3. Cas des gros animaux

Les animaux au-delà de 100 kg ne peuvent pas être autopsiés au laboratoire. Les vétérinaires peuvent dans ce cas réaliser des prélèvements à l'élevage et faire parvenir les organes à analyser (analyse bactériologique possible jusqu'à 48h si les organes sont réfrigérés).

2.8. Prélèvements en cas d'avortements de ruminants

Matrice	Prélèvement	Conservation
Sang	Prise de sang sur tube sec (recherche réglementaire de <i>Brucella</i> par sérologie + éventuelles recherches sérologiques d'autres pathogènes)	Laisser décanter le tube sec à température ambiante pendant quelques heures avant de le mettre au réfrigérateur (entre +2°C et +8°C). Les fortes températures (conservation dans les voitures par exemple) sont à proscrire.
Ecouvillon sec	Endocervical, vaginal ou placentaire A réaliser dès que possible, idéalement dans les 24 à 72 heures après l'avortement	Conservation au froid positif (entre +2°C et +8°C) et acheminement dès que possible pour une mise en analyse dans les 48 heures (max 72 heures) Ne pas congeler.
Placenta	A prélever si possible sur l'animal et non pas sur le sol (contamination possible par l'environnement)	Conservation au froid positif (entre +2°C et +8°C) et acheminement dès que possible pour une mise en analyse dans les 48 heures Si délai plus long : possibilité de conservation au froid négatif (-20°C)
Avorton	L'avorton peut être acheminé entier au laboratoire. Sinon privilégier les prélèvements suivants (selon les pathogènes recherchés) : - contenu stomacal - rate et/ou foie - encéphale	

Acheminement dans une boîte hermétique de type ONU3373 (catégorie B) : triple emballage spécifique, disponible au laboratoire ou sachet spécifique pour les avortons.

Les échantillons doivent être accompagnés d'un document spécifique prévu par la DDETSPP pour la recherche de la Brucellose (prise en charge par la DDETSPP) et d'une feuille commémorative pour les autres recherches facturées au détenteur des animaux.

2.9. Prélèvements pour isolements et identifications spécifiques en bactériologie (salmonelles dans l'environnement, *Brucella* spp. autres que *B.ovis* et *B.canis*)

2.9.1. Isolement et identification de salmonelles dans l'environnement

Cadre de l'analyse	Prélèvement	Nature du prélèvement et quantité	Conservation et délais d'acheminement
Cadre réglementaire	Quel que soit le prélèvement, prélever le plus aseptiquement possible Conditionnement hermétique. <u>Avant désinfection</u> : avec support de prélèvement (sans neutralisant de désinfectant) <u>Après désinfection</u> : avec support de prélèvement (avec neutralisant de désinfectant)	Pédichiffonnettes ou Chiffonnettes : 20 grammes minimum. Poussières : 20 grammes minimum. Fonds de boîte, casier. Fientes, lisiers, fumiers : 50 grammes minimum. Eaux d'abreuvoir : 100 ml minimum. Autres : coquilles, ...	Expédition au laboratoire dans les 24 heures Si le délai entre le prélèvement et l'envoi de l'échantillon est supérieur à 24 heures : réfrigération obligatoire (entre +2°C et +8°C) Respecter le délai de 96 heures entre le prélèvement et la mise en analyse. Si la date de réception ne permet pas la réalisation des analyses dans les 96 heures suivant le prélèvement, les prélèvements sont néanmoins mis en analyse excepté pour les poulets de chair et dindes d'engraissement. La DDETSPP est informée sans délai.
Hors cadre réglementaire	Quel que soit le prélèvement, prélever le plus aseptiquement possible Conditionnement hermétique.	Fonds de boîte et autres.	<u>Fonds de boîte</u> 8 semaines (réfrigération de préférence) Au-delà : congélation <u>Autres</u> Si le délai entre le prélèvement et l'envoi de l'échantillon est supérieur à 24 heures : réfrigération (entre +2°C et +8°C) Respecter le délai de 96 heures entre le prélèvement et la mise en analyse

2.9.2. Isolement et identification de *Brucella* spp. autres que *B.ovis* et *B.canis*

Matrice			Conditionnement	Conservation et acheminement
Animal vivant	Femelle	Ecouvillon (col de l'utérus ou à défaut vagin) A défaut : sécrétions génitales	Sans conservateur Récipients hermétiques fermés et de préférence stériles	Conservation au froid positif (entre +2°C et +8°C) et acheminement dans les plus brefs délais Ne pas congeler les écouvillons génitaux : permettre si possible la mise en analyse moins de 48 heures après le prélèvement
		Lait de mélange de tous les quartiers (10 mL environ)		
		Enveloppes foeto-maternelles et avorton (contenu stomacal, poumon rate)		
	Mâle	Sperme A défaut : urine		
	Les deux sexes	Liquide d'arthrite Liquide d'hygroma		
Animal mort	Femelle	Mamelle Nœuds lymphatiques rétromammaires Utérus gravide		Conservation au froid positif (entre +2°C et +8°C) et acheminement dans les plus brefs délais Si le délai entre le prélèvement et l'envoi de l'échantillon est supérieur à 24 heures : congélation (température inférieure ou égale à -16°C)
		Mâle Testicules Epididymes		
	Les deux sexes	Organes du système réticulo-endothélial : - nœuds lymphatiques : * tête : parotidiens, rétropharyngiens, sous-maxillaires * sphère génitale : iliaques internes, lombaires ou inguinaux - rate - foie		

2.10. Prélèvements pour recherche de prions (analyses ESB et tremblante)

2.10.1. Echantillon

Le prélèvement est correct si l'obex est bien visible.

Les obex doivent être prélevés conformément aux directives réglementaires. Ils ne doivent pas avoir été en contact avec des produits désinfectants, ni avoir été congelés.

2.10.2. Conditionnement des échantillons

Les échantillons sont conditionnés selon les instructions d'emballage P650.

L'emballage (étanche) comprend :

- Un emballage primaire correspondant à la boîte contenant le prélèvement, rangée dans une pochette plastique individuelle scellée.
- Un emballage secondaire correspondant à un fût métallique contenant un absorbant. Cet emballage est équipé d'un système de fermeture inviolable (type scellé).
- Un emballage extérieur portant la mention « matière biologique catégorie B » ainsi que le logo en forme de losange « UN3373 »

Les listings accompagnant les échantillons sont placés à l'extérieur des containers de prélèvements.

2.10.3. Conservation

Les prélèvements ne doivent pas être congelés mais réfrigérés dès réception.

3. ANALYSES

Le catalogue du laboratoire mentionne les analyses réalisables en santé animale ainsi que les méthodes utilisées. Il est disponible à l'accueil du laboratoire ou sur le site Interne de Public Labos (<https://public-labos.fr/contenus-techniques/>).

L'interprétation des résultats est réalisée par le prescripteur vétérinaire qui est le seul habilité à établir un diagnostic.

4. RELATION CLIENTELE

Le laboratoire se tient à la disposition des clients pour tout renseignement complémentaire par téléphone ou par mail :

- Site du Gers : 05 31 00 32 32 – – laboratoire32@public-labos.fr
- Site du Lot : 05 65 53 45 01 – – laboratoire46@public-labos.fr
- Site du Tarn : 05 63 47 57 75 – – laboratoire81@public-labos.fr

En cas de besoin, les clients peuvent émettre une réclamation auprès du laboratoire. La procédure de traitement des réclamations leur sera communiquée sur simple demande.

5. TARIFICATION DES PRESTATIONS

Les prestations seront facturées selon les prix du catalogue.

Des coûts supplémentaires peuvent être facturés notamment dans les cas d'analyses lancées en dehors des heures prévues du laboratoire.